

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES DOCUMENTS
À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)DÉNOMINATION: *Lysco*Forme juridique: *Société à responsabilité limitée*Adresse: *Rue Beauchamp* N°: *2* Boîte:Code postal: *7780* Commune: *Comines*Pays: *Belgique*Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de *Hainaut, division Tournai*Adresse Internet¹:Adresse e-mail¹: *info@lysco.be*Numéro d'entreprise 0435.413.697DATE 19 / 10 / 2007 de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

Ce dépôt concerne:

 les COMPTES ANNUELS en EURO approuvés par l'assemblée générale du 06 / 06 / 2025 les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du 01 / 01 / 2024 au 31 / 12 / 2024l'exercice précédent des comptes annuels du 01 / 01 / 2023 au 31 / 12 / 2023Les montants relatifs à l'exercice précédent ~~ne sont pas~~ ^{sont} ~~ne sont pas~~ ^{sont} identiques à ceux publiés antérieurement.Nombre total de pages déposées: *61* Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: *6.1, 6.2.1, 6.2.2, 6.2.4, 6.2.5, 6.3.4, 6.4.1, 6.4.2, 6.5.1, 6.5.2, 6.6, 6.7.2, 6.8, 6.15, 6.17, 6.18.1, 6.18.2, 6.20, 9, 12, 13, 14, 15*¹ Mention facultative.² Biffer la mention inutile.

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES
ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE
VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE****LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

<i>Christine VANTORRE</i> <i>Route de Ploegsteert 55, 7784 Warneton, Belgique</i>	<i>Administrateur</i> <i>07/06/2019 - 06/06/2025</i>
<i>Chantal VANRUYMBEKE</i> <i>Rue de Ploegsteert 76, 7782 Ploegsteert, Belgique</i>	<i>Administrateur</i> <i>07/06/2019 - 06/06/2025</i>
<i>Didier VANDESKELDE</i> <i>Rue des Trois Evêchés 53, 7783 Bizet, Belgique</i>	<i>Vice-président du Conseil d'Administration</i> <i>07/06/2019 - 06/06/2025</i>
<i>Thierry BAUFFE</i> <i>Rue Beauchamp 2, 7780 Comines, Belgique</i>	<i>Gérant</i> <i>01/07/2008 -</i>
<i>Lise MOERMAN</i> <i>de Plogsteert 129, 7782 Ploegsteert, Belgique</i>	<i>Administrateur</i> <i>07/06/2019 - 06/06/2025</i>
<i>Patricia POUPAERT</i> <i>Rue du Progrès 38, 7780 Comines, Belgique</i>	<i>Administrateur</i> <i>07/06/2019 - 06/06/2025</i>
<i>Carine DE BRUYNE</i> <i>Faubour de Lille 47, 7784 Warneton, Belgique</i>	<i>Administrateur</i> <i>07/06/2019 - 06/06/2025</i>
<i>Marie Eve DESBUQUOIT</i> <i>Chemin du Petit Bois 1, 7784 Warneton, Belgique</i>	<i>Président du Conseil d'Administration</i> <i>07/06/2019 - 06/06/2025</i>
<i>Frédéric HALLEZ</i> <i>Rue de Ploegsteert 120 boîte 2, 7782 Ploegsteert, Belgique</i>	<i>Administrateur</i> <i>07/06/2019 - 06/06/2025</i>
<i>Paulette MORENO-POURCELLE</i> <i>Leiekaai 17 boîte 0101, 8940 Wervik, Belgique</i>	<i>Administrateur</i> <i>07/06/2019 - 06/06/2025</i>
<i>Francine CAPPELLE</i> <i>Rue Delcauwe 2, 7783 Bizet, Belgique</i>	<i>Administrateur</i> <i>07/06/2019 - 06/06/2025</i>
<i>Alain DEBRUYNE</i> <i>Clos des Pâquerettes 20, 7783 Bizet, Belgique</i>	<i>Administrateur</i> <i>07/06/2019 - 06/06/2025</i>
<i>Frank EFESOTTI</i> <i>Chemin du Pont Mallet 5, 7784 Warneton, Belgique</i>	<i>Administrateur</i> <i>07/06/2019 - 06/06/2025</i>
<i>Françis GAQUIERE</i> <i>Route des Ecluses 30, 7784 Warneton, Belgique</i>	<i>Administrateur</i> <i>07/06/2019 - 06/06/2025</i>
<i>Jean-Jacques PIETERS</i> <i>Rue Fosse-aux-Chats 70, 7780 Comines, Belgique</i>	<i>Administrateur</i> <i>07/06/2019 - 06/06/2025</i>
<i>Didier VERDONCQ</i> <i>Rue du Plit 69, 7910 Anvaing, Belgique</i>	<i>Administrateur</i> <i>04/06/2020 - 06/06/2025</i>
<i>Eric DEVOS</i> <i>Chemin d'Halluin 1, 7784 Warneton, Belgique</i>	<i>Administrateur</i> <i>20/12/2023 - 06/06/2025</i>

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES (SUITE)

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

AUDICIA

N°: 0667.912.009

Rue des Ecoles 19, 1476 Houtain-le-Val, Belgique

N° de membre: B00939

Réviseur d'entreprises

14/06/2023 - 04/06/2027

Représenté(es) par:

Philippe BERIOT

Rue des Ecoles 19, 1476 Houtain-le-Val, Belgique

N° de membre: A02023

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels ~~ont~~ n'ont pas* été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société**,
- B. L'établissement des comptes annuels**,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

* Biffer la mention inutile.

** Mention facultative.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
Frais d'établissement	6.1	20
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	38.792.064	36.593.298
Immobilisations incorporelles	6.2	21
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	38.785.699	36.586.933
Terrains et constructions		22	33.378.472	34.290.700
Installations, machines et outillage		23	15.155	14.373
Mobilier et matériel roulant		24	49.151	67.257
Location-financement et droits similaires		25
Autres immobilisations corporelles		26	159.194	217.619
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	5.183.727	1.996.984
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	6.365	6.365
Entreprises liées	6.15	280/1
Participations		280
Créances		281
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation .	6.15	282/3
Participations		282
Créances		283
Autres immobilisations financières		284/8	6.365	6.365
Actions et parts		284	6.365
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	6.365

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	9.812.689	11.959.428
Créances à plus d'un an		29	2.034.516	5.525.659
Créances commerciales		290
Autres créances		291	2.034.516	5.525.659
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	109.385	111.425
Stocks		30/36	109.385	111.425
Approvisionnements		30/31	109.385	111.425
En-cours de fabrication		32
Produits finis		33
Marchandises		34
Immeubles destinés à la vente		35
Acomptes versés		36
Commandes en cours d'exécution		37
Créances à un an au plus		40/41	612.228	1.185.024
Créances commerciales		40	27.377	32.793
Autres créances		41	584.851	1.152.231
Placements de trésorerie 6.5.1/6.6		50/53
Actions propres		50
Autres placements		51/53
Valeurs disponibles		54/58	6.802.399	4.883.711
Comptes de régularisation 6.6		490/1	254.161	253.609
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	48.604.753	48.552.726

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	30.381.409	30.181.694
Apport	6.7.1	10/11	7.470	7.470
Disponible		110
Indisponible		111	7.470	7.470
Plus-values de réévaluation		12
Réserves		13	15.544.512	15.296.097
Réserves indisponibles		130/1	13.494.792	13.212.355
Réserves statutairement indisponibles		1311	13.494.792	13.212.355
Acquisition d'actions propres		1312
Soutien financier		1313
Autres		1319
Réserves immunisées		132	2.049.720	2.083.742
Réserves disponibles		133
Bénéfice (Perte) reporté(e)		14
Subsides en capital		15	14.829.427	14.878.127
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net ⁴		19
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	1.303.704	1.227.371
Provisions pour risques et charges		160/5	460.526	379.710
Pensions et obligations similaires		160
Charges fiscales		161
Grosses réparations et gros entretien		162	460.526	379.710
Obligations environnementales		163
Autres risques et charges	6.8	164/5
Impôts différés		168	843.178	847.661

⁴ Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	16.919.640	17.143.661
Dettes à plus d'un an	6.9	17	15.193.822	15.624.777
Dettes financières		170/4	15.193.822	15.624.777
Emprunts subordonnés		170
Emprunts obligataires non subordonnés		171
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172
Etablissements de crédit		173	15.193.822	15.624.777
Autres emprunts		174
Dettes commerciales		175
Fournisseurs		1750
Effets à payer		1751
Acomptes sur commandes		176
Autres dettes		178/9
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	1.721.191	1.489.410
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	1.133.931	1.074.761
Dettes financières		43
Etablissements de crédit		430/8
Autres emprunts		439
Dettes commerciales		44	313.539	202.125
Fournisseurs		440/4	313.539	202.125
Effets à payer		441
Acomptes sur commandes		46
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	192.471	163.367
Impôts		450/3	44.731	20.567
Rémunérations et charges sociales		454/9	147.740	142.800
Autres dettes		47/48	81.250	49.157
Comptes de régularisation	6.9	492/3	4.627	29.474
TOTAL DU PASSIF		10/49	48.604.753	48.552.726

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	4.328.402	4.138.271
Chiffre d'affaires	6.10	70	3.983.504	3.866.154
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)(+)/(-)		71
Production immobilisée		72	47.655	48.947
Autres produits d'exploitation	6.10	74	297.243	223.170
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A
Coût des ventes et des prestations		60/66A	4.181.890	4.055.785
Approvisionnements et marchandises		60	164.731	180.820
Achats		600/8	162.692	194.676
Stocks: réduction (augmentation)(+)/(-)		609	2.039	-13.856
Services et biens divers		61	651.887	664.904
Rémunérations, charges sociales et pensions(+)/(-)	6.10	62	1.556.334	1.489.491
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	1.289.816	1.296.120
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)(+)/(-)	6.10	631/4	-3.889	3.649
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)(+)/(-)	6.10	635/8	80.816	1.510
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	409.053	389.018
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration(-)		649
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A	33.142	30.273
Bénéfice (Perte) d'exploitation(+)/(-)		9901	146.512	82.486

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	324.380	337.176
Produits financiers récurrents		75	324.380	304.281
Produits des immobilisations financières		750
Produits des actifs circulants		751	35.330	11.377
Autres produits financiers	6.11	752/9	289.050	292.904
Produits financiers non récurrents	6.12	76B	32.895
Charges financières		65/66B	361.121	443.730
Charges financières récurrentes	6.11	65	361.121	443.730
Charges des dettes		650	360.738	440.467
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)		651
Autres charges financières		652/9	383	3.263
Charges financières non récurrentes	6.12	66B
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts		9903	109.771	-24.068
Prélèvement sur les impôts différés		780	132.892	14.783
Transfert aux impôts différés		680
Impôts sur le résultat	6.13	67/77	9.032	3.443
Impôts		670/3	21.376	3.443
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77	12.344
Bénéfice (Perte) de l'exercice		9904	233.631	-12.728
Prélèvement sur les réserves immunisées		789	48.806	34.023
Transfert aux réserves immunisées		689
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter		9905	282.437	21.295

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter(+)/(-)	9906	282.437	21.295
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter(+)/(-)	(9905)	282.437	21.295
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent(+)/(-)	14P		
Prélèvement sur les capitaux propres	791/2		
sur l'apport	791		
sur les réserves	792		
Affectation aux capitaux propres	691/2	282.437	21.295
à l'apport	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921	282.437	21.295
Bénéfice (Perte) à reporter(+)/(-)	(14)		
Intervention des associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/7		
Rémunération de l'apport	694		
Administrateurs ou gérants	695		
Travailleurs	696		
Autres allocataires	697		

CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8052P	xxxxxxxxxxxxxxxx	2.856
8022	
8032	
8042	
8052	2.856	
8122P	xxxxxxxxxxxxxxxx	2.856
8072	
8082	
8092	
8102	
8112	
8122	2.856	
211	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	xxxxxxxxxxxxxxxx	56.512.349
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161	344.380	
Cessions et désaffectations	8171	26.639	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8181	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	56.830.090	
Plus-values au terme de l'exercice	8251P	xxxxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Actées	8211	
Acquises de tiers	8221	
Annulées	8231	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8241	
Plus-values au terme de l'exercice	8251	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P	xxxxxxxxxxxxxxxx	22.221.648
Mutations de l'exercice			
Actés	8271	1.251.818	
Repris	8281	
Acquis de tiers	8291	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301	21.848	
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8311	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	23.451.618	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22)	33.378.472	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	xxxxxxxxxxxxxxxx	137.059
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	7.939	
Cessions et désaffectations	8172	29.687	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8182	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	115.311	
Plus-values au terme de l'exercice	8252P	xxxxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Actées	8212	
Acquises de tiers	8222	
Annulées	8232	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8242	
Plus-values au terme de l'exercice	8252	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322P	xxxxxxxxxxxxxxxx	122.687
Mutations de l'exercice			
Actés	8272	7.157	
Repris	8282	
Acquis de tiers	8292	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302	29.688	
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8312	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	100.156	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(23)	15.155	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	xxxxxxxxxxxxxxxx	449.756
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	7.271	
Cessions et désaffectations	8173	48.046	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8183	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	408.981	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	xxxxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Actées	8213	
Acquises de tiers	8223	
Annulées	8233	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8243	
Plus-values au terme de l'exercice	8253	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	xxxxxxxxxxxxxxxx	382.499
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	25.378	
Repris	8283	
Acquis de tiers	8293	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303	48.047	
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8313	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	359.830	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	49.151	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195P	xxxxxxxxxxxxxxxx	276.432
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165	
Cessions et désaffectations	8175	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8185	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195	276.432	
Plus-values au terme de l'exercice	8255P	xxxxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Actées	8215	
Acquises de tiers	8225	
Annulées	8235	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8245	
Plus-values au terme de l'exercice	8255	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325P	xxxxxxxxxxxxxxxx	111.775
Mutations de l'exercice			
Actés	8275	5.463	
Repris	8285	
Acquis de tiers	8295	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8305	
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8315	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325	117.238	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(26)	159.194	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196P	xxxxxxxxxxxxxxxx	1.996.984
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8166	3.186.743	
Cessions et désaffectations	8176	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8186	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196	5.183.727	
Plus-values au terme de l'exercice	8256P	xxxxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Actées	8216	
Acquises de tiers	8226	
Annulées	8236	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8246	
Plus-values au terme de l'exercice	8256	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326P	xxxxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Actés	8276	
Repris	8286	
Acquis de tiers	8296	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8306	
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8316	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(27)	5.183.727	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	xxxxxxxxxxxxxxxx	6.365
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363	
Cessions et retraits	8373	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8383	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393	6.365	
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	xxxxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Actées	8413	
Acquises de tiers	8423	
Annulées	8433	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8443	
Plus-values au terme de l'exercice	8453	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	xxxxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Actées	8473	
Reprises	8483	
Acquises de tiers	8493	
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8513	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	xxxxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice(+)/(-)			
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(284)	6.365	
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	xxxxxxxxxxxxxxxx	6.365
Mutations de l'exercice			
Additions	8583	
Remboursements	8593	
Réductions de valeur actées	8603	
Réductions de valeur reprises	8613	
Différences de change(+)/(-)	8623	
Autres(+)/(-)	8633	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(285/8)	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653	

ETAT DE L'APPORT ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DE L'APPORT

Apport

Disponible au terme de l'exercice
 Disponible au terme de l'exercice
 Indisponible au terme de l'exercice
 Indisponible au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
110P	xxxxxxxxxxxxxxxx
(110)	
111P	xxxxxxxxxxxxxxxx	7.470
(111)	7.470	
8790	
87901	
8791	
87911	

Capitaux propres apportés par les actionnaires

En espèces
 dont montant non libéré
 En nature
 dont montant non libéré

Codes	Valeur	Nombre d'actions
8702	xxxxxxxxxxxxxxxx	766
8703	xxxxxxxxxxxxxxxx

Modifications au cours de l'exercice

 Actions nominatives
 Actions dématérialisées

Actions propres

Détenues par la société elle-même
 Nombre d'actions correspondantes
 Détenues par ses filiales
 Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion
 Montant des emprunts convertibles en cours
 Montant de l'apport
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
 Suite à l'exercice de droits de souscription
 Nombre de droits de souscription en circulation
 Montant de l'apport
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Codes	Exercice
8722
8732
8740
8741
8742
8745
8746
8747

Parts

Répartition

Nombre de parts

Nombre de voix qui y sont attachées

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même

Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761
8762
8771
8781

Explication complémentaire relative à l'apport (y compris l'apport en industrie)

.....

.....

.....

.....

Exercice
.....
.....
.....
.....

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières	8801	1.133.931
Emprunts subordonnés	8811
Emprunts obligataires non subordonnés	8821
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831
Etablissements de crédit	8841	1.133.931
Autres emprunts	8851
Dettes commerciales	8861
Fournisseurs	8871
Effets à payer	8881
Acomptes sur commandes	8891
Autres dettes	8901
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	1.133.931
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières	8802	4.546.099
Emprunts subordonnés	8812
Emprunts obligataires non subordonnés	8822
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832
Etablissements de crédit	8842	4.546.099
Autres emprunts	8852
Dettes commerciales	8862
Fournisseurs	8872
Effets à payer	8882
Acomptes sur commandes	8892
Autres dettes	8902
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	4.546.099
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières	8803	10.647.723
Emprunts subordonnés	8813
Emprunts obligataires non subordonnés	8823
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833
Etablissements de crédit	8843	10.647.723
Autres emprunts	8853
Dettes commerciales	8863
Fournisseurs	8873
Effets à payer	8883
Acomptes sur commandes	8893
Autres dettes	8903
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	10.647.723

DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)

Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

	Codes	Exercice
Dettes financières	8921
Emprunts subordonnés	8931
Emprunts obligataires non subordonnés	8941
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951
Etablissements de crédit	8961
Autres emprunts	8971
Dettes commerciales	8981
Fournisseurs	8991
Effets à payer	9001
Acomptes sur commandes	9011
Dettes salariales et sociales	9021
Autres dettes	9051
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

Dettes financières	8922
Emprunts subordonnés	8932
Emprunts obligataires non subordonnés	8942
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8952
Etablissements de crédit	8962
Autres emprunts	8972
Dettes commerciales	8982
Fournisseurs	8992
Effets à payer	9002
Acomptes sur commandes	9012
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022
Impôts	9032
Rémunérations et charges sociales	9042
Autres dettes	9052
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société	9062

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Impôts (rubriques 450/3 et 179 du passif)

Dettes fiscales échues	9072
Dettes fiscales non échues	9073
Dettes fiscales estimées	450	11.214

Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 179 du passif)

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076
Autres dettes salariales et sociales	9077

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

.....

.....

.....

.....

Exercice
.....
.....
.....
.....

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires net			
Ventilation par catégorie d'activité			
<i>Loyers logements sociaux</i>		3.781.822	3.629.981
<i>Loyers autres</i>		97.957	97.695
<i>Récupération de charges locatives</i>		81.702	110.573
<i>Autres revenus</i>		22.022	27.905
Ventilation par marché géographique			
.....	
.....	
.....	
.....	
Autres produits d'exploitation			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740	297.243	219.244
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086	19	19
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	18,6	18,6
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	29.564	25.244
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	1.093.916	1.052.024
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	316.494	297.359
Primes patronales pour assurances extralégales	622	30.605	29.359
Autres frais de personnel	623	115.319	110.749
Pensions de retraite et de survie	624

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises)(+)/(-)	635
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110
Reprises	9111
Sur créances commerciales			
Actées	9112	3.649
Reprises	9113	3.889
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115	268.490	145.179
Utilisations et reprises	9116	187.674	143.670
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	352.801	338.876
Autres	641/8	56.252	50.142
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société			
Nombre total à la date de clôture	9096
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097
Nombre d'heures effectivement prestées	9098
Frais pour la société	617

RÉSULTATS FINANCIERS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS			
Autres produits financiers			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital	9125	289.050	292.904
Subsides en intérêts	9126
Ventilation des autres produits financiers			
Différences de change réalisées	754
Autres
.....	
.....	
.....	
CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES			
Amortissement des frais d'émission d'emprunts	6501
Intérêts portés à l'actif	6502
Réductions de valeur sur actifs circulants			
Actées	6510
Reprises	6511
Autres charges financières			
Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances	653
Provisions à caractère financier			
Dotations	6560
Utilisations et reprises	6561
Ventilation des autres charges financières			
Différences de change réalisées	654
Ecart de conversion de devises	655
Autres
.....	
.....	
.....	

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76		32.895
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)		
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630		
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8		
Produits financiers non récurrents	(76B)		32.895
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		
Autres produits financiers non récurrents	769		32.895
CHARGES NON RÉCURRENTES	66	33.142	30.273
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)	33.142	30.273
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations)	6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles ...	6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7	33.142	30.273
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	6690		
Charges financières non récurrentes	(66B)		
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels: dotations (utilisations)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	6691		

IMPÔTS ET TAXES

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

	Codes	Exercice
Impôts sur le résultat de l'exercice	9134	21.214
Impôts et précomptes dus ou versés	9135	10.000
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif	9136
Suppléments d'impôts estimés	9137	11.214
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	9138	162
Suppléments d'impôts dus ou versés	9139	162
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés	9140
Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé		
.....		
.....		
.....		
.....		

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

	Exercice
.....
.....
.....
.....

Sources de latences fiscales

	Codes	Exercice
Latences actives	9141
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs	9142
Autres latences actives
.....	
.....	
Latences passives	9144
Ventilation des latences passives
.....	
.....	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

A la société (déductibles)	9145
Par la société	9146	226.671	241.999

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel	9147	249.201
Précompte mobilier	9148

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145
9146	226.671	241.999
9147	249.201
9148

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par la société	9150
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société	9151
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société	9153
GARANTIES RÉELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91611
Montant de l'inscription	91621
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91631
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91711
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91721
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91811
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91821
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91911
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91921
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92011
Le montant du prix non payé	92021

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

Hypothèques

	Codes	Exercice
Valeur comptable des immeubles grevés	91612
Montant de l'inscription	91622
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91632

Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91712
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91722

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés	91812
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91822

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause	91912
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91922

Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu	92012
Le montant du prix non payé	92022

BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN

	Codes	Exercice
.....	
.....	
.....	

ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS

.....	
.....	
.....	

ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS

.....	
.....	
.....	

MARCHÉ À TERME

Marchandises achetées (à recevoir)	9213
Marchandises vendues (à livrer)	9214
Devises achetées (à recevoir)	9215
Devises vendues (à livrer)	9216

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

.....

Exercice
.....
.....
.....
.....

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

.....

Exercice
.....
.....
.....
.....

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Mesures prises pour en couvrir la charge

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

.....

Codes	Exercice
9220

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, NON PRIS EN COMPTE DANS LE BILAN OU LE COMPTE DE RÉSULTATS

.....

Exercice
.....
.....
.....
.....

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

.....

Exercice
.....
.....
.....
.....

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

.....

Exercice
.....
.....
.....
.....

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)

Garanties locatives
Cautionnements déposés par entrepreneurs pour travaux
Engagement entrepreneurs pour travaux

Exercice
454.064
719.150
6.666.798
.....

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

	Codes	Exercice
Créances sur les personnes précitées	9500
Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé		
.....		
Garanties constituées en leur faveur	9501
Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	9502
Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable		
Aux administrateurs et gérants	9503
Aux anciens administrateurs et anciens gérants	9504

LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

	Codes	Exercice
Emoluments du (des) commissaire(s)	9505	6.050
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)		
Autres missions d'attestation	95061
Missions de conseils fiscaux	95062
Autres missions extérieures à la mission révisoriale	95063
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)		
Autres missions d'attestation	95081
Missions de conseils fiscaux	95082
Autres missions extérieures à la mission révisoriale	95083

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

RÈGLES D'ÉVALUATION

Résumé des règles d'évaluation concernant l'inventaire prévu par l'article 9, premier alinéa de la loi du 17 juillet 1975, et établi conformément à l'article 15 de l'A.R. du 8 octobre 1976.

ACTIF

Immobilisations corporelles et incorporelles

Comme prévu par les articles 20 et 21 de l'A.R. du 8 octobre 1976, chaque élément de l'actif est évalué à sa valeur d'acquisition sous déduction des amortissements.

Conformément à l'article 15 de l'A.R. du 8 octobre 1976, les amortissements appliqués sont les suivants :

1. Frais d'établissement Linéaire 20 %
2. Constructions Linéaire 2 %
- N.B. ceci sous déduction de 1/6 de la valeur d'acquisition laquelle est considérée représenter la valeur du terrain - et n'est donc pas amortie.
3. Modernisations constructions Linéaire 2 %
- 3bis - Rénovations énergétiques de type PIVERT et autres - 4 %
4. Garage Linéaire 2 %
5. Chauffage central Linéaire 5 %
6. Ascenseurs Linéaire 5 %
7. Chauffe-eau et chauffe-bains Linéaire 10 %
8. Extincteur Linéaire 10 %
9. Mobilier de bureau Linéaire 10 %
10. Machines de bureau Linéaire 20 %
11. Matériel informatique Linéaire 20 %
12. Matériel roulant Linéaire 20 %
13. Matériel des ateliers Linéaire 20 %
14. Aménagements bureaux Linéaire 20 %
15. Logiciels d'applicatio Linéaire 20 %

Les amortissements appliqués sont en conformité avec les directives de la Société Wallonne du Logement, confirmé par le Conseil d'Administration (circulaire du 20/12/93). La société étant à considérer fiscalement comme PME en application de l'article 15 du Code des sociétés et la loi du 31/7/2004 publié au Moniteur Belge du 23/8/2004, l'amortissement prorata temporis n'est pas d'application.

Créances à plus d'un an et à un an au plus

Les créances sont reprises pour leur valeur nominale.

Locataires partis depuis une ou plusieurs années et dont la dette ne diminue pas sans que celle-ci ne soit qualifiée définitivement comme irrécouvrable par l'avocat ou l'huissier chargé du recouvrement.

Une réduction de valeur sur créances a été constituée à hauteur de 100% de la dette.

Cette réduction de valeur est, en principe, immunisée d'impôt.

Autres locataires.

Par mesure de prudence, une réduction de valeur a été comptabilisée en suivant la règle suivante :

- locataires présents : 20% sur les retards au 31/12
- locataires partis dans l'année : 35% sur les retards au 31/12
- locataires partis depuis plus d'un an mais dont la dette régresse : 80% sur les retards au 31/12.

Cette réduction de valeur est imposable.

Placement de trésorerie et valeurs disponibles

Ceux-ci sont repris pour leur valeur nominale.

Production immobilisée - Le placement ou le remplacement des systèmes de chauffage et de production d'eau chaude réalisés par le personnel de la société LYSCO font l'objet d'un calcul de prix de revient précis reprenant la main d'oeuvre et les matériaux utilisés, Les montants sont repris en production immobilisée,

Subventions en équipement : en application de l'article 71, alinéa 2, de l'AR du 30 janvier 2001, la société présente les commandes en cours sous déduction des avances perçues. Lorsque la société procède à l'aménagement de voirie à rétrocéder au terme des travaux, elle comptabilise ceux-ci dans la rubrique "commandes en cours d'exécution". Les subsides perçus pour lesdits travaux sont portés en déduction desdites commandes en cours. S'il s'avère que les sommes à percevoir en compensation des travaux réalisés seront insuffisantes pour couvrir le coût total des travaux, des réductions de valeur seront actées.

Majorations d'intérêts - Les montants totaux sont repris au débit du compte 490000 - Majoration de remboursement - Le montant des prélèvements annuels est repris au crédit du même compte

Provisions pour gros entretiens et réparations : les montants qui sont repris en PGER sont le montant des travaux qui seront engagés pour la rénovation des logements vides, entre l'état des lieux de sortie et l'état des lieux d'entrée du nouvel occupant dans les logements. Sont repris les montants des travaux au cours des trois dernières années et ou une moyenne du coût par logement a été définie. Il est ensuite procédé à une estimation pour les 3 années suivant la clôture de l'exercice du nombre de logements à remettre en état en reprenant le coût moyen calculé sur les trois dernières année multiplié par le nombre de logements à rénover,

<p>AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS</p>
--

Voir page suivante

LYSCO S.R.L.
Rue Beauchamp 2

7780 COMINES-WARNETON

RAPPORT DE L'ORGANE D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 06 JUIN 2025

Mesdames et Messieurs,

Conformément à l'article 161 § 2 du Code Wallon du Logement et de l'Habitat Durable, conformément à l'article 3:5 et 3:6 du Code des Sociétés et associations, nous avons l'honneur de vous soumettre le rapport des activités et de la gestion de notre société durant l'exercice passé, clôturé au 31 décembre 2024.

COMMENTAIRES SUR LES COMPTES ANNUELS

Ce commentaire se base sur le bilan après affectation des résultats et vaut par conséquent sous réserve d'approbation de l'affectation des résultats proposée par l'Assemblée Générale.

Le projet des comptes annuels a été rédigé conformément au Code Wallon du Logement et de l'Habitat durable ainsi qu'à la loi du 23 mars 2019 introduisant le Code des Sociétés et associations concernant les comptes annuels des entreprises et conformément aux dispositions particulières légales et de droit administratif applicables à l'entreprise.

1 Exposé fidèle sur l'évolution et les résultats des affaires et la situation de la société,

1.1 BILAN APRES AFFECTATION DES RESULTATS

Les bilans de clôture des exercices présent et antérieur sont repris ci-dessous sous une forme abrégée :

(montants en *milliers d'euros*)

ACTIF	31/12/2024	%	31/12/2023	%
Actifs immobilisés	38.792	80	36.593	75
Actifs circulants	9.813	20	11.960	25
- créances à plus d'un an	2.035	4	5.526	11
- stocks et commandes en cours d'exécution	109		111	
- créances à un an au plus	612	1	1.185	3
- placements de trésorerie				
- valeurs disponibles	6.803	14	4.884	10
- comptes de régularisation	254	1	254	1
TOTAL DE L'ACTIF	48.605	100	48.553	100
PASSIF	31/12/2024	%	31/12/2023	%
Capitaux propres	30.381	62	30.182	62
Provisions et impôts différés	1.304	3	1.227	3
Dettes	16.920	35	17.144	35
- dettes à plus d'un an	15.194	31	15.625	32
- dettes à un an au plus	1.721	4	1.489	3
- comptes de régularisation	5		30	
TOTAL DU PASSIF	48.605	100	48.553	100

- Les principaux investissements effectués en 2024 sont :
 - L'achat d'un terrain Avenue de Dottignies à Comines, pour un montant de 250.000,00 €
 - Les travaux de placement d'une installation photovoltaïque sur les bureaux Rue Beauchamp 2 à Comines pour un montant de 23.385,88 €
 - Divers travaux de rénovation dans les logements : 70.362,26 €
 - Matériel et machines atelier pour 7.939,40 €
 - Matériel informatique pour 829 €
 - Mobilier et matériel de bureau pour 6.442,49 €
- Les immobilisations en cours (travaux en cours mais non actés) sont d'un montant de 5.183.727,47 € principalement composés de
 - La rénovation énergétique de 62 logements Résidence La Douve à Warneton, pour un montant total au 31/12/2024 de 4.438.880,28 €. La réception provisoire ayant eu lieu en janvier 2025, le montant total sera acté dans les comptes 2025
 - Les travaux d'aménagements des bureaux Rue Beauchamp 3 à Comines, pour un montant au 31/12/2024 de 94.659,97 €. Les travaux se termineront en juin 2025 et le montant total sera acté dans les comptes de 2025.
 - La rénovation énergétique de 119 logements à Comines, pour un montant total au 31/12/2024 de 156.172,00 €. Les travaux se termineront fin 2026.
 - Les travaux d'extension de la crèche Les Benjamins au Bizet, pour un montant total au 31/12/2024 de 341.298,54 €. Les travaux se termineront en mai 2025 et le montant total sera acté dans les comptes de 2025.
- La société a acté pour 1.289.815,85 € d'amortissements hors exceptionnels
- Les locataires en place restent redevables à la société d'un montant de 33.888,76 €, montant en baisse par rapport à fin 2021 de 20 % (42.630,79 € fin 2023). Cette baisse s'explique en partie par des décomptes de charges moins importants fin 2023 notamment pour les consommations de gaz Rue de la Carpe à Warneton
- La valeur du stock reste stable, en baisse de 2.000 €
- Le montant des valeurs disponibles est de 6.802.399,57 €, augmentation par rapport à 2023 principalement due aux versements des tranches des différents subsides
- Les provisions pour gros entretiens et réparations sont en augmentation de 80.000 € par rapport à l'année 2023

1.2 COMPTES DE RESULTATS

Les données les plus importantes du compte de résultats sont reprises brièvement ci-après :
(montants en *milliers d'euros*)

	31/12/2024	31/12/2023
Chiffre d'affaires	(+) 3.985	(+) 3.866
Variation commandes en cours exécution		
Production immobilisée	(+) 48	(+) 49
Autres produits d'exploitation	(+) 298	(+) 223
Approvisionnements et Marchandises	(-) 165	(-) 182
Services et biens divers	(-) 652	(-) 665
Frais de personnel	(-) 1.556	(-) 1.490
Amortissements et réd de valeur	(-) 1.289	(-) 1.296
Provisions pour gros entretiens et réparations	(-) 80	(-) 2
Autres charges d'exploitation	(-) 409	(-) 390
Résultat d'exploitation	(+) 180	(+) 113
Résultat financier	(-) 37	(-) 139
Résultat exceptionnel	(+) 100	(+) 2
Impôts sur le résultat	(-) 9	(-) 3
Résultat de l'exercice	(+) 234	(-) 27
Prélèvements sur les réserves immunisées	(+) 49	(+) 48
BENEFICE DE L'EXERCICE A AFFECTER	283	21

- Le chiffre d'affaires en augmentation de 3.07 % par rapport à 2023
- Les services et biens divers comportent entre autres les frais d'entretien des immeubles et sont en légère diminution de 2 % et se stabilisent par rapport à l'exercice précédent

- Les frais de personnel en augmentation de 4,36 %, augmentations barémiques et 1 indexation générale des salaires de la fonction publique de 2% en juin 2024, dont la société LYSCO y fait référence pour la barémisation de l'intégralité de son personnel.
- Le prélèvement sur les réserves immunisées comprend l'étalement des plus-values réalisées sur les ventes de maison
- La dotation aux amortissements est stable, aucun investissement important n'ayant été acté en 2024.
- Provisions pour gros entretiens et réparations en augmentation de 80.000 € par rapport à 2024
- Le résultat exceptionnel de l'exercice comprend la plus-value réalisée (127.038,11 €) sur la vente de 12 logements CLT Rue des Briqueteux au Bizet, dont la dernière vente a eu lieu en 2024 et la plus-value réalisée (5.070,00 €) sur la vente d'une parcelle de terrain à ORES pour l'implantation d'une cabine électrique au Bizet.

2 – Données sur les événements importants survenus après la clôture de l'exercice

Depuis la clôture de l'exercice au 31/12/2024, aucun événement ne s'est produit de manière à influencer, de manière importante, les résultats et la position financière de la société. La société n'a pas été confrontée à des risques et des incertitudes qui ont une influence, de manière importante, sur les résultats et la position financière de la société.

3 - Indications sur les circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société, pour autant que ces indications ne soient pas de nature à porter gravement préjudice à la société

Sans objet .

4 - Indications relatives aux activités en matière de recherche et de développement

Sans objet

5 – Indications relatives à l'existence de succursales de la société

Sans objet

6 – Au cas où le bilan fait apparaître une perte reportée ou le compte de résultats fait apparaître pendant deux exercices successifs une perte de l'exercice, une justification de l'application des règles comptables de continuité

Sans objet

7° toutes les informations qui doivent y être insérées en vertu du présent code, spécialement les articles 5:77, § 1er, alinéa 2, 5:151, 6:12, 7:96, § 1er, alinéa 2, 7:97, § 4, dernier alinéa, et § 6, 7:102, alinéa 2, 7:108, alinéa 2, 7:115, § 1er, alinéa 2, 7:116, § 1er, § 4, dernier alinéa, et § 6, 7:203, 7:220, §§ 1er et 2, 15:29 en 16:29;

Sans objet

8° en ce qui concerne l'utilisation des instruments financiers par la société et lorsque cela est pertinent pour l'évaluation de son actif, de son passif, de sa situation financière et de ses pertes ou profits:

— les objectifs et la politique de la société en matière de gestion des risques financiers, y compris sa politique concernant la couverture de chaque catégorie principale des transactions prévues pour lesquelles il est fait usage de la comptabilité de couverture, et

— l'exposition de la société au risque de prix, au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de trésorerie;

Sans objet

9 – Le cas échéant, la justification de l'indépendance et de la compétence en matière de comptabilité et d'audit d'au moins un membre du comité d'audit

Sans objet

10 – Les informations relatives à l'attribution des jetons de présence et émoluments octroyés aux administrateurs et à la rémunération du Directeur-Gérant ou du préposé à la gestion journalière

Le montant du jeton de présence pour les membres de l'Organe d'Administration et du Comité d'Attribution est fixé à 150,00 € brut par séance. La rémunération annuelle du Président est fixée à 14.921,04 € et la rémunération annuelle du Vice-Président à 7.460,52 €. Sur l'année, un montant total de 19.350,00 € pour les membres de l'Organe d'Administration et 2.850,00 € pour les membres du Comité d'Attribution ont été alloués. Un précompte professionnel est retenu à la source.

Le Directeur-Gérant bénéficie d'une rémunération mensuelle correspondant à l'échelle A3 de la Région Wallonne, auquel il faut ajouter un double pécule de vacances, des chèques repas d'une valeur faciale de 8 €, une assurance hospitalisation, des avantages non récurrents et une prime de fin d'année. Il bénéficie en outre d'une assurance groupe dont l'intervention patronale est de 6 % du montant annuel brut de la rémunération et d'une voiture de société type Audi A4, y compris taxes, assurances, entretiens et consommations. Il est taxé à ce titre d'un avantage en nature.

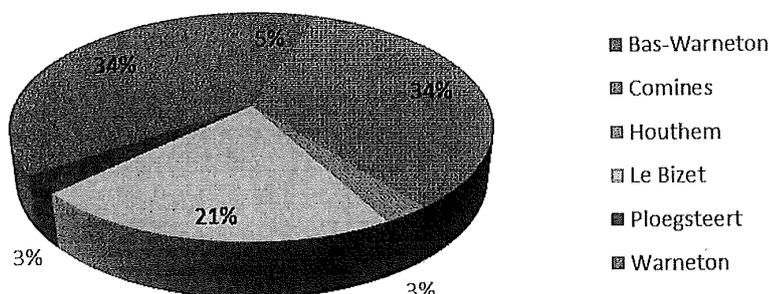
11 – Le nombre de logements attribués et le nombre de dérogations aux conditions d'attribution des logements

38 LOGEMENTS ONT ETE ATTRIBUES EN 2024

NOMBRE DE DEROGATIONS AUX CONDITIONS D'ATTRIBUTION DU LOGEMENT : 3

Séance		Logement	n°	Commune	Entité	Type
19-02-2024	1	Avenue Jean Despautère	13	Comines	comines	M1
19-02-2024	1	Avenue François Geuten	32/0/2	Comines	comines	A1
19-02-2024	1	Rue du Touquet	24 2	Le Bizet	comines	A1
19-02-2024	1	Rue de la Carpe	6 bte 29	Warneton	comines	A2
19-02-2024	1	Avenue François Geuten	32 1 2	Comines	comines	A2
19-02-2024	1	6 Avenue des 2 Sèvres	10	Comines	comines	M3
22-04-2024	1	Avenue Ph de Comynnes	4	Comines	comines	M4
22-04-2024	1	Rue de la Carpe	6 bte 29	Warneton	comines	A2
22-04-2024	1	Rue du Touquet	24 2	Le Bizet	comines	A1
22-04-2024	1	Avenue des Tilleuls	4	Comines	comines	M3
22-04-2024	1	Rue des Ormes	1	Bas-Warneton	comines	M3
22-04-2024	1	Rue Paul Rose	50	Le Bizet	comines	M3
22-04-2024	1	Rue de la Carpe	6 bte 11	Warneton	comines	A2
22-04-2024	1	Rue de la Carpe	4 bte 33	Warneton	comines	A2
22-04-2024	1	Rue de la Brasserie	3 bte 02,04	Warneton	comines	A2
22-04-2024	1	Résidence Charles Degroux	17	Comines	comines	M1
22-04-2024	1	11 Avenue François Geuten	48/0	Comines	comines	A1
26-08-2024	1	Résidence Ma Campagne	14	Houthem	comines	M4
26-08-2024	1	Clos des Pâquerettes	39	Le Bizet	comines	M4
26-08-2024	1	Rue de la Lys	20	Le Bizet	comines	M4
26-08-2024	1	Clos des Pâquerettes	30	Le Bizet	comines	M3
26-08-2024	1	Rue de France	11 B 1/2	Le Bizet	comines	A1
26-08-2024	1	Clos des Pâquerettes	59 1 1	Le Bizet	comines	A2
26-08-2024	1	Rue de la Carpe	6 bte 11	Warneton	comines	A2
26-08-2024	1	Rue Paul Demade	27	Comines	comines	A1
26-08-2024	1	9 Rue Botte de lin	3	Comines	comines	M1
4-11-2024	1	Rue du Progrès	74	Comines	comines	M3
4-11-2024	1	Avenue François Geuten	14	Comines	comines	M3
4-11-2024	1	Rue des Frênes	7	Bas-Warneton	comines	M3
4-11-2024	1	Rue Abbé Courouble	5	Warneton	comines	M3
4-11-2024	1	Résidence la Douve	17	Warneton	comines	M2
4-11-2024	1	Résidence la Douve	27	Warneton	comines	M2
4-11-2024	1	Résidence la Douve	30	Warneton	comines	M2
4-11-2024	1	Rue de la Carpe	4 bte 4	Warneton	comines	A2
4-11-2024	1	Rue de la Carpe	6 bte 24	Warneton	comines	A2
4-11-2024	1	Rue de la Carpe	6 bte 11	Warneton	comines	A2
4-11-2024	1	Rue Beauchamp	2 bte 1 1	Comines	comines	A3
4-11-2024	1	12 Rue d'Armentières	167 d 0	Ploegsteert	comines	M1

Répartition géographique



12 – Informations relatives à l'état financier de la société

Les capitaux propres de la société s'élèvent à 30.381.495,78 € et les valeurs disponibles sont de 6.802.399,57 €.

La société est parfaitement en mesure de respecter ses engagements vis-à-vis des entrepreneurs, des salariés, de l'O.N.S.S., du fisc, etc. et d'assumer le remboursement annuel de ses emprunts auprès de la Société Wallonne du Logement.

13 – Les prévisions budgétaires

Projection Budgétaire pour les exercices 2025 et 2026

SYNTHESE	2025	2026
RUBRIQUES		
Ventes et prestations		
Chiffre d'affaires	4.208.973,32	4.316.821,66
Variation des produits finis		
Production immobilisée	50.000,00	50.000,00
Autres produits d'exploitation	222.500,00	228.062,50
Produits d'exploitation non récurrents		
Total des ventes et prestations	4.481.473,32	4.594.884,16
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	170.000,00	170.000,00
Services et biens divers	741.261,34	747.321,00
Rémunérations	1.605.871,77	1.686.165,35
Amortissements	1.482.403,22	1.500.000,00
Réductions de valeur	-	-
Provisions	-	-
Autres charges d'exploitation	413.450,00	424.762,50
Charges d'exploitation non récurrentes	60.000,00	51.000,00
Total des charges d'exploitation	4.472.986,33	4.579.248,85
Résultat d'exploitation	8.486,99	15.635,31
Produits financiers	422.085,66	414.565,33
Charges financières	337.291,57	313.769,43
Résultat de l'exercice avant impôt	93.281,08	116.431,21
Transfert aux impôts différés	-	-
Prélèvement sur les impôts différés	51.188,82	51.188,82
Impôt sur le résultat	10.000,00	10.000,00
Résultat de l'exercice	134.469,90	157.620,03
Transfert aux réserves	-	-
Prélèvement sur les réserves immunisées	-	-
Résultat à affecter	134.469,90	157.620,03

14 – Informations relatives au développement du parc de logements et à son entretien et à la réalisation du programme d'investissements de l'année précédente

14.1 - Développement du parc de logements

- Un projet de construction de 16 logements à Haute Performance Environnementale (HPE) a été retenu par le Gouvernement Wallon, sur le terrain situé Avenue François Geuten à 7780 - COMINES. Le permis d'urbanisme a été introduit. Début des travaux dans le 1^{er} semestre 2025. Montant des travaux HTVA de 3.873.876,00 € - Subside de 2.544.000 €
- Un projet de construction de 23 logements 1 et 2 chambres est à l'étude, Sentier de Gand à 7783 – Le Bizet. Le permis d'urbanisme a été accordé et le projet a été repris dans le cadre de la Mise en œuvre du programme d'acquisition de logements neufs dit Programme 243 approuvé par le Gouvernement Wallon. Un subside de 3.250.000 € a été octroyé pour la construction des logements et un subside de 460.000 € a été octroyé pour les équipements. Les travaux débuteront le 19 mai 2025 pour une durée de chantier prévue de 550 jours calendrier
- Également dans le cadre du Programme 243, un subside de 500.000 € a été octroyé pour l'acquisition et la valorisation d'un terrain Avenue de Dottignies à 7780 – COMINES. Un marché de service d'auteur de projet va être lancé dans le courant du premier semestre 2025 pour équiper le terrain et y construire 20 logements, qui seront proposés dans le cadre d'une vente par Community Land Trust (CLT). Financement des constructions via l'article 94 du Code Wallon du Logement et de l'Habitat Durable via un prêt avec intérêt remboursable lors de la vente des logements
- Un subside de 555.630,00 a été octroyé par le SPW Département de l'Action Sociale pour l'extension de la crèche au Bizet. Ce subside fait suite à un appel à projet dans le cadre du Plan National pour la Reprise et la Résilience (PNRR) et du plan de relance de la Wallonie 255 – Plan Cigogne +5200. Les travaux d'extension de la crèche ont débuté le 1^{er} mai 2024 pour une occupation au plus tard le 19 août 2025.
- Transformation des étages de l'ancien bâtiment dit EDC en 7 appartements – Le permis d'urbanisme sera introduit premier semestre 2025. Financement via l'article 94 du Code Wallon du Logement et de l'Habitat Durable

14.2 – Entretien du parc de logements

- Plan de rénovation 2020-2024 - 62 logements Résidence la Douve à Warneton – Travaux débutés le 1^{er} mars 2023 et réceptionnés en janvier 2025.
- Plan de rénovation 2020-2024 - 19 logements Rue de l'Ancienne Place à Bas-Warneton et 100 logements Avenue des Châteaux, Rue du Progrès, Avenue des Acacias, Avenue des Tilleuls, Rue des Lilas, Avenue des Erables à Comines – Travaux débutés le 1^{er} novembre 2024 pour une durée de 950 jours calendrier

15 – Informations relatives à la politique de vente de logements

12 logements ont été proposés à la vente sous forme de Community Land Trust (démembrement du foncier et de la propriété) Rue des Briqueteux à 7783 – Le Bizet
Le dernier logement a été vendu en septembre 2024.
L'opération est donc totalement clôturée

16 – Liste de tous les marchés publics passés d'une valeur supérieure au montant visé à l'article 3 de l'arrêté royal du 26 septembre 1996 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics et des concessions de travaux publics

Objet du marché	Montant Hors T.V.A.	Attributaire
Marché stock fourniture revêtement de sol souple	9.177,60 €	GLORIEUX SA – 7700 MOUSCRON
Marché de service consultance en assurance	7.500 €	AUDIRIS – 7900 LEUZE EN HAINAUT
Marché de service certification PEB	24.900 €	VANDECAVEYE L – 7504 FROIDMONT
Marché stock revêtements de sols	32.987,50 €	JD DEROUBAIX SA – 7740 PECQ
Marché de fournitures sanitaires	40.397,64 €	Van Marcke à 5100 - JAMBES
Marché de fourniture chaudières	24.986,37 €	Omniterm à 7501 Orcq
Marché de fourniture matériaux	19.797,46 €	Youbuild à 7780 - Comines
Marché de service entretien et contrôle des centrales de détection incendie	4.039,50 €	Modern Security à 7780 - COMINES
Marché de travaux – Plan rénovation 2020-2024 – Rénovation énergétique de 119 logements Lot 1 – Menuiseries – Etics – Isolation	5.077.993,00 €	CBD à 7800 ATH
Marché de travaux – Plan rénovation 2020-2024 – Rénovation énergétique de 119 logements Lot 2 – Chauffage – HVAC	1.419.118,85 €	KARL BOUVE SA – 7011 GHILIN
Marché de service réviseur entreprise 2024-2025-2026	16.500,00 €	AUDICIA – 6534 GOZEE
Marché stock de fourniture Electricité	7.779,86 €	ELETRIC SA à 7700 Mouscron
Marché conception-construction de 16 logements HPE	3.858.938,00 €	CBD – 7800 ATH
Marché de service maintenance informatique	28.341,78 €	TRUSTTEAM à 7522 - MARQUAIN
Construction de 23 logements sociaux Sentier de Gand à 7783 – Le Bizet – Lot 1 – Gros Œuvre	3.119.845,65 €	CBD – 7800 ATH
Construction de 23 logements sociaux Sentier de Gand à 7783 – Le Bizet – Lot 2 – HVAC Sanitaire	613.278,86 €	Super Sani – 7781 HOUTHEM
Construction de 23 logements sociaux Sentier de Gand à 7783 – Le Bizet – Lot 3 – Electricité	277.454,93 €	DEI – 7700 MOUSCRON
Marché stock service vidange fosses septiques	7.095,00 €	CATTEAU – 7780 COMINES
Marché stock travaux fourniture et pose portes intérieures	14.035,52 €	AB WINDOWS – 7780 COMINES
Marché nettoyage bureaux et parties communes immeubles	18.626,00 €	CLEANUP – 7712 HERSEAUX
Marché de fourniture tables de réunion	5.635,00 €	New Oka – 1470 BOUSVAL
Marché stock travaux de réparation de toitures	27.000,00 €	DENOLF – 7784 WARNETON
Marché de travaux Plafonnage habitations	26.823,54 €	STUKAPLATRE – 7780 COMINES
Marché stock évacuation et traitement des déchets par containers	18.825,00 €	COGETRINA – 7522 MARQUAIN
Marché de service certification PEB	64.000,00 €	AR Ingenierie – 7700 MOUSCRON
Marché stock de fourniture Peintures et accessoires divers	14.126,75 €	Glorieux SA à 7700 Mouscron

Marché service renouvellement portefeuille assurances – Assurance Dégâts matériels	179.772,84	ETHIAS – 4000 LIEGE
Marché service renouvellement portefeuille assurances – Assurance Responsabilité Civile	16.284,24 €	ETHIAS – 4000 LIEGE
Marché service renouvellement portefeuille assurances – Assurance Accidents du travail et accidents corporels	49.761,72 €	AXA – 1000 BRUXELLES
Marché service renouvellement portefeuille assurances – Assurance Autos	12.979,28 €	AXA – 1000 BRUXELLES
Marché service renouvellement portefeuille assurances – Assurance Cyberrisk	10.925,00	ETHIAS – 4000 LIEGE
Marché service renouvellement portefeuille assurances – Assurance Hospitalisation	16.441,20	ETHIAS – 4000 LIEGE
Marché service maintenance structure informatique	28.341,78 €	TRUSTTEAM – 7522 MARQUAIN
17 – Rapport de rémunération		

En annexe 11 des comptes annuels format BNB

18 – Affectations et prélèvements

Nous vous proposons d'affecter le résultat comme suit :

A. Bénéfice à affecter 282.437,13 €.
C. Affectation à la réserve indisponible : 282.437,13 €.

L'ORGANE D'ADMINISTRATION DECIDE

- de prendre connaissance du rapport du commissaire relatif à l'exercice social du 01/01/2024 au 31/12/2024 inclus ;
- d'accepter l'affectation du résultat proposé ;
- d'approuver le projet des comptes annuels ;
- de nous donner décharge pour le mandat exercé durant l'exercice passé ;
- de donner décharge au commissaire-reviseur.

L'Organe d'Administration remercie tous les collaborateurs qui se sont dévoués lors de l'exercice écoulé pour la continuité du développement de la société.

A Comines-Warneton, le 23 avril 2025

(Signature des membres de l'Organe d'Administration)

DESBUQUOIT Marie-Eve, Présidente

VANDESKELDE Didier, Vice-Président

Les membres de l'Organe d'Administration



« LYSCO » SRL

Rue Beauchamp, 2 – 7780 Comines-Warneton

Exercice clos le
31 décembre 2024

Rapport du commissaire à l'Assemblée générale des actionnaires

FIGURES FOR GOOD

AUDIT | TAX | DATA ANALYSIS | REPORTING EXTRA-FINANCIER (RSE - ESG)

WWW.AUDICIA.BE
AUDIT & CONSEIL



Rapport du commissaire à l'assemblée générale des actionnaires de la société à responsabilité limitée « LYSCO » pour l'exercice clos le 31 décembre 2024

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de la société à responsabilité « LYSCO » (la « société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 14 juin 2024, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2026. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la société à responsabilité limitée « LYSCO » durant 4 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la société, comprenant le bilan au 31 décembre 2024, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 48.604.753 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 282.437.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2024, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités

qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les

anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la société ni quant à l'efficacité ou l'efficacé avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- ▶ nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la



collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- ▶ nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- ▶ nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- ▶ nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous

concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la société à cesser son exploitation;

- ▶ nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion et des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code

des Sociétés et des Associations et des statuts de la société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2021) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs,



le rapport de gestion, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations, et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, §1^{er}, 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

Mentions relatives à l'indépendance

- ▶ Notre cabinet de révision n'a pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de la société au cours de notre mandat.

Autres mentions

- ▶ La société n'utilise pas des comptes de droits et engagements hors bilan. En ce qui concerne l'exhaustivité et l'évaluation des droits et engagements hors bilan, nous nous appuyons sur les affirmations de la direction et les confirmations des tiers, à défaut d'inventaire comptable permanent en la matière. Par ailleurs et sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- ▶ La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.



- ▶ Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.

Gozée, le 21 mai 2025

« AUDICIA » SRL
Commissaire
Représentée par

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "P. Beriot".



Philippe BERIOT
Réviseur d'entreprises associé

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société: 339

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice

Nombre moyen de travailleurs

Temps plein
 Temps partiel
 Total en équivalents temps plein (ETP)

Nombre d'heures effectivement prestées

Temps plein
 Temps partiel
 Total

Frais de personnel

Temps plein
 Temps partiel
 Total

Montant des avantages accordés en sus du salaire

Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
1001	16,0	16,0
1002	3,0	2,0	1,0
1003	18,4	17,6	0,8
Nombre d'heures effectivement prestées			
1011	26.929	26.929
1012	2.635	1.315	1.320
1013	29.564	28.244	1.320
Frais de personnel			
1021	1.355.013	1.355.013
1022	201.321	128.092	73.229
1023	1.556.334	1.483.105	73.229
1033

Au cours de l'exercice précédent

Nombre moyen de travailleurs en ETP
 Nombre d'heures effectivement prestées
 Frais de personnel
 Montant des avantages accordés en sus du salaire

Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
1003	18,4	17,6	0,8
1013	25.244	23.948	1.296
1023	1.489.491	1.417.880	71.611
1033

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs	105	16	3	18,4
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	16	3	18,4
Contrat à durée déterminée	111
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112
Contrat de remplacement	113
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	16	2	17,6
de niveau primaire	1200
de niveau secondaire	1201	12	1	12,8
de niveau supérieur non universitaire	1202	3	1	3,8
de niveau universitaire	1203	1	1,0
Femmes	121	1	0,8
de niveau primaire	1210
de niveau secondaire	1211
de niveau supérieur non universitaire	1212	1	0,8
de niveau universitaire	1213
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130	1	1,0
Employés	134	3	2	4,6
Ouvriers	132	12	1	12,8
Autres	133

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Au cours de l'exercice			
Nombre moyen de personnes occupées	150
Nombre d'heures effectivement prestées	151
Frais pour la société	152

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	3	3,0
210
211	3	3,0
212
213

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

- Pension
- Chômage avec complément d'entreprise
- Licenciement
- Autre motif
- le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de la société comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	3	3,0
310
311	3	3,0
312
313
340
341
342
343	3	3,0
350

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801	1	5811	1
Nombre d'heures de formation suivies	5802	16	5812	16
Coût net pour la société	5803	180	5813	180
dont coût brut directement lié aux formations	58031	180	58131	180
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032	58132
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033	58133
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821	5831
Nombre d'heures de formation suivies	5822	5832
Coût net pour la société	5823	5833
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841	5851
Nombre d'heures de formation suivies	5842	5852
Coût net pour la société	5843	5853

RAPPORT DE RÉMUNÉRATION

pour les sociétés dans lesquelles les pouvoirs publics ou une ou plusieurs personnes morales de droit public exercent un contrôle (article 3:12, §1, 9° du Code des sociétés et des associations)

Voir page suivante

1

Informations générales relatives à l'institution

Numéro d'identification (BCE)	0435 413 697
Type d'institution	Société de logement de service public
Nom de l'institution	LYSCO SRL
Période de reporting	2024

	Nombre de réunions
Assemblée générale	1
Conseil d'administration	11
Comité d'attribution de logements	4

Membres du Conseil d'administration et du Comité d'attribution de logements

Fonction ⁵	Nom et Prénom	Rémunération annuelle brute ⁷	Détail de la rémunération et des avantages ⁸	Justification de la rémunération si autre qu'un jeton	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle	Pourcentage de participation aux réunions
Présidente	DEBUQUOIT Marie-Eve	14.628,48 €	Indemnité annuelle	AGW du 30 août 2017		100 %
Vice-président	VANDESSELDE Didier	7.314,24 €	Indemnité annuelle	AGW du 30 août 2017	Fondation Val de Lys - non rémunéré	100 %
Administrateur	CAPPELLE Francine	1.500,00 €	Jeton de présence			90,91 %
Administrateur	DEBRUYNE Alain	1.500,00 €	Jeton de présence			90,91 %
Administrateur	DEBRUYNE Carine	1.350,00 €	Jeton de présence			81,82 %
Membre du comité d'attribution de logement	DEBRUYNE Carine	600,00 €	Jeton de présence			100 %
Administrateur	EFESOTTI Frank	1.650,00 €	Jeton de présence			100 %
Administrateur	GAQUIERE François	1.500,00 €	Jeton de présence			90,91 %
Administrateur	HALLEZ Frédéric	0 €	Jeton de présence			81,82 %
Administrateur	MOERMAN Lise	1.650,00 €	Jeton de présence			100 %

⁵ Indiquer la fonction la plus élevée de l'administrateur, celles-ci étant : président, vice-président, administrateur chargé de fonctions spécifiques (membre du bureau exécutif, du comité d'audit ou d'un comité de secteur) ou administrateur.

⁷ La rémunération comprend les avantages en nature. La rémunération comprend, le cas échéant, le montant total des jetons de présence perçus. Les rémunérations sont limitées aux plafonds applicables en matière de rétribution et d'avantages en nature dans le cadre de l'exercice des mandats dérivés, conformément à l'article L5311-1, § 1 du Code.

⁸ Détailler les différentes composantes de la rémunération brute annuelle et des avantages (indemnité annuelle ou montant de jetons de présence par fonction, autres avantages éventuels). L'avantage en nature est défini comme tout avantage généralement quelconque qui ne se traduit pas par le versement d'une somme et qui est consenti en contrepartie de l'exercice du mandat. Le montant des avantages en nature dont bénéficient les titulaires d'un mandat dérivé est calculé sur base des règles appliquées par l'administration fiscale en matière d'impôts sur les revenus (article L5311-2, § 1^{er}).

3

Administrateur	PIETERS Jean-Jacques	1.650,00 €	Jeton de présence		Fondation Val de Lys - Non rémunéré	100 %
Administrateur	POUPAERT Patricia	1.500,00 €	Jeton de présence			90,91 %
Administrateur	POURCELLE Paulette	1.650,00 €	Jeton de présence			100 %
Administrateur	DEVOS Eric	1500,00 €	Jeton de présence			90,91%
Administrateur	VANRUYMBEKE Chantal	1.650,00 €	Jeton de présence			100 %
Membre du comité d'attribution de logements	VANRUYMBEKE Chantal	600,00 €	Jeton de présence			100 %
Administrateur	VANTORRE Christine	1.200,00 €	Jeton de présence			72,73 %
Administrateur	VERDONCQ Didier	1.050,00 €	Jeton de présence			63,64 %
Membre comité d'attribution de logements	VANDAMME Sébastien	600,00 €	Jeton de présence			100 %
Membre comité d'attribution de logements	ZEGRES Brigitte	600,00 €	Jeton de présence			100 %
Membre comité d'attribution de logements	VANCOILLIE Frédéric	450,00 €	Jeton de présence			75 %
Total général		44.142,72 €				

NB : Annexer obligatoirement un relevé nominatif des membres de chaque organe de gestion et le taux de présence de chacun d'eux par organe, sur la période de reporting.

Titulaires de fonction de direction

Fonction ⁹	Nom et Prénom	Rémunération annuelle brute ¹¹	Détail de la rémunération annuelle brute ¹²	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle
DIRECTEUR-GERANT	BAUFFE THIERRY	120.012,72 € Brut imposable 17.946,90 € quote-part ONSS	12 mensualités, pécule de vacances, prime de fin d'année, avantages non récurrents liés aux résultats	AIGLES SCRL - non rémunéré UVCW - non rémunéré Régie de Quartier asbl - non rémunéré Fondation Val de Lys - non rémunéré
Total rémunérations		137.959,62 €		

Plan de pension complémentaire du fonctionnaire dirigeant local (Biffer la mention inutile)

- Le titulaire de la fonction dirigeante locale est-il couvert par une assurance groupe ? **Oui** / ~~Non~~
- Si oui, s'agit-il d'un plan de pension à contribution définie conformément à l'annexe 4 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ? **Oui** / ~~Non~~
- Le pourcentage et les conditions de l'assurance groupe sont-ils identiquement applicables à l'ensemble du personnel contractuel conformément à l'annexe 4 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ? **Oui** / ~~Non~~
- Montant dont a bénéficié sur l'année le titulaire de la fonction dirigeante locale dans le cadre de l'assurance groupe ? 7.944,72 €

Thierry BAUFFE

Directeur-Gérant

Marie-Eve DESBUQUOIT

Présidente

⁹ Indiquer la fonction occupée au sein de la structure, étant entendu que n'est visé que le staff de direction de cette dernière.

¹¹ Indiquer la rémunération totale annuelle brute indexée, comprenant toutes sommes en espèces et tous avantages évaluable en argent.

¹² Détailler les différentes composantes de la rémunération brute annuelle (sommes en espèces, autres avantages éventuels conformément aux règles reprises à l'annexe 4 au présent Code).

3. Extrait de l'annexe 4 du CDLD déterminant le contenu des rémunérations du titulaire de la fonction dirigeante

Le montant annuel de la rémunération est obtenu en additionnant toutes les sommes en espèces et tous les avantages évaluable en argent dont le titulaire de la fonction dirigeante bénéficie en contrepartie ou à l'occasion de sa mission.

Il s'agit du montant avant déduction des cotisations sociales personnelles dues en exécution de la législation sociale relative aux travailleurs salariés ou d'un statut légal ou réglementaire excluant les intéressés du champ d'application de la législation sociale.

Par dérogation à l'alinéa 7 [de l'annexe 4 du CDLD], sont exclus de la notion de rémunération au sens de la présente annexe :

- 1°. les montants perçus en remboursement de frais exposés pour le compte de l'intercommunale, pour autant qu'ils soient fixés dans le respect des dispositions fiscales applicables;
- 2°. pour autant que les règles fiscales soient correctement appliquées, les avantages de toute nature découlant de l'utilisation privée d'outils de travail (téléphone portable, ordinateur portable, ...), en ce compris l'éventuelle voiture mise à disposition. Ces outils de travail devront toujours être restitués par le titulaire de la fonction dirigeante à l'échéance de la relation de travail;
- 3°. les primes d'assurance responsabilité civile, défense en justice et celles visant à offrir une couverture des frais exposés en raison de l'état de santé du titulaire de la fonction dirigeante prises en charge par l'employeur;
- 4°. pour le personnel contractuel, les plans de pension complémentaires à contribution définie dont les conditions sont identiquement applicables à l'ensemble du personnel contractuel de l'organisme.

Les éléments rémunérateurs suivants du titulaire de la fonction dirigeante sont limités comme suit :

- 1°. seuls les plans de pension complémentaire à contribution définie dont le pourcentage et les conditions sont identiquement applicables à l'ensemble du personnel contractuel de l'organisme ainsi que les plans de pension complémentaire à contribution définie portant sur le paiement d'une cotisation patronale fixe exprimée en un pourcentage de la rémunération durant une période pendant laquelle le gestionnaire est effectivement occupé en cette qualité par l'organisme, sont autorisés;
- 2°. la rémunération variable éventuelle est limitée à vingt pour cent de la rémunération brute annuelle totale. Ce montant annuel brut total de la rémunération variable est pris en compte dans le calcul du plafond de rémunération visé ci-dessus.
- 3°. Cette rémunération variable est déterminée en fonction d'objectifs mesurables, de nature financière ou autre, fixés au moins six mois à l'avance.

2022

Annexe 1 au rapport de rémunération 2024 de la Société LYSCO SRL - Rue Beauchamp 2 à 7780 - COMMINES
Liste de présence aux réunions des différents organes de gestion

Table with 25 columns (1-25) and multiple rows. Columns include P/M, Nom, N° National, Adresse, Commune, and Taux de participation. Rows list members of the Conseil d'Administration and Comité d'attribution.

CPAS = de Comines-Warneton
Ville de Comines-Warneton = de Comines-Warneton
R.W. = Région Wallonne

PRESENCE 2024 Comité d'attribution

Table with 25 columns (1-25) and multiple rows. Columns include P/M, Nom, N° National, Adresse, Commune, and Taux de participation. Rows list members of the Comité d'attribution.

Thierry BAUFFE - Directeur-Gérant

Marie-Eve DESBUQUOIT - Présidente

Handwritten signatures in blue ink.

Page 1

Annexe 2 au Rapport de rémunération 2024 - LYSCO SRL - Rue Beauchamp 2 à 7780 - COMINES			
Fiche récapitulative des montants versés au Président et Vice-Président ainsi que leur justification pour chaque mois			
Mois	PRESIDENTE Montant de rémunération versé	Justification	
janv-23	1.219,04 €	100%	
févr-23	1.219,04 €	100%	
mars-23	1.219,04 €	100%	
avr-23	1.219,04 €	100%	
mai-23	1.219,04 €	100%	
juin-23	1.219,04 €	100%	
juil-23	1.219,04 €	100%	
août-23	1.219,04 €	100%	
sept-23	1.219,04 €	100%	
oct-23	1.219,04 €	100%	
nov-23	1.219,04 €	100%	
déc-23	1.219,04 €	100%	
	14.628,48 €		
Mois	VICE-PRESIDENT Montant de rémunération versé	Justification	
janv-23	609,52 €	100%	
févr-23	609,52 €	100%	
mars-23	609,52 €	100%	
avr-23	609,52 €	100%	
mai-23	609,52 €	100%	
juin-23	609,52 €	100%	
juil-23	609,52 €	100%	
août-23	609,52 €	100%	
sept-23	609,52 €	100%	
oct-23	609,52 €	100%	
nov-23	609,52 €	100%	
déc-23	609,52 €	100%	
	7.314,24 €		
	Thierry BAUFFE - Directeur-Gérant		
	Marie-Eve DESBUQUOIT - Présidente		